

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 29/3 (2002)

DOI: 10.11588/fr.2002.3.63069

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

actuelle à son rôle »d'éducateur du peuple« à la démocratie. Thèse défendue en RFA à la suite de son proche collaborateur et biographe Theodor Heuss, initiateur en 1958 de la Fondation Naumann comme pendant libéral, social et national à la Fondation social-démocrate Friedrich Ebert. S'il est indéniable que Naumann a défendu l'idée d'une culture politique comme fondement d'un »État du peuple (*Volksstaat*) au point de concevoir peu avant sa mort, en août 1919, la fondation d'un Institut libre allemand des sciences politiques, ses fluctuations idéologiques, sa conception élitaires de »la politique comme métier«, également empruntée de manière pragmatique à Weber, révèle, malgré la force de sa personnalité, »la faiblesse d'une éducation politique réellement formatrice de la conscience« (p. 360). Faiblesse que devaient démontrer l'échec et les conséquences tragiques de la première démocratie allemande de Weimar qu'il souhaitait d'ailleurs plébiscitaire.

Rita THALMANN, Paris

Cornelia KOPPETSCH, *Wissenschaft an Hochschulen. Ein deutsch-französischer Vergleich*, Konstanz (UVK) 2000, VIII-251 p.

La science ne connaît pas de frontières et l'idée d'étudier le progrès scientifique dans un contexte national peut surprendre. Néanmoins, une comparaison entre les deux grandes nations qui ont sans doute le plus contribué au progrès des sciences fondamentales aux XIX^e et XX^e siècles, l'Allemagne et la France, révèle de profondes différences entre leurs organisations de recherche et leurs systèmes d'enseignement. En passant en revue tous les travaux portant sur ce sujet, notamment ceux de R. Stichweh et P. Lundgreen, Cornelia Koppetsch montre que la science a une dimension institutionnelle et subit des influences provenant du cadre étatique, religieux ou social.

En France, la Révolution a durablement marqué de son empreinte tout le système de recherche et d'enseignement supérieur. Elle a renforcé la centralisation étatique aux dépens des corps intermédiaires, parmi lesquels les universités: celles-ci perdirent leur autonomie financière et les facultés qui les composaient furent soumises à des recteurs nommés par l'État. Les programmes, fixés dans le cadre ministériel, freinèrent l'intégration par les enseignants des innovations en matière de recherche et l'enseignement des universités françaises garda une tendance généraliste. Les universités furent dépossédées de la fonction de sélectionner et former les élites de la haute administration au profit des grandes écoles: Polytechnique et les écoles d'application monopolisèrent l'accès aux grands corps de l'État tandis que l'École Normale Supérieure devenait le passage obligé pour les postes les plus prestigieux dans les universités. Ces dernières se cantonnèrent dans la formation des professions libérales et des enseignants des lycées. La recherche scientifique s'effectua largement en dehors d'elles, dans une pluralité d'institutions spécialisées, comme le Collège de France ou le Muséum d'Histoire Naturelle, qui ne conféraient pas de grades universitaires. En France, la réalisation de la recherche dans des établissements spécialisés permit une grande vitalité de la science française au début du XIX^e siècle. Mais ce fut aux dépens de la continuité du développement scientifique: l'isolement de l'élite scientifique par rapport au système d'enseignement priva la recherche d'un recrutement régulier et freina le renouvellement du vivier des chercheurs. Ce fait ne fut pas perçu tout de suite. Le rayonnement international de la science française en chimie, physique, mathématique et biologie fit que l'on n'éprouva pas le besoin de réformer son organisation. Le système académique français maintint ainsi une forte différenciation entre la recherche scientifique, l'enseignement supérieur et la formation des élites administratives.

Au contraire, les Universités allemandes intégrèrent toutes ces fonctions à la fois. Des universités comme Halle ou Göttingen avaient montré dès le XVIII^e siècle une capacité d'innovation scientifique plus grande que l'Académie de Prusse. La réforme de Humboldt,

engagée après la défaite de 1806, laissa subsister une large autonomie financière et administrative des universités. Maîtresses de leurs programmes et de leur recrutement, elles développèrent des enseignements en prise sur l'effort de recherche de leurs professeurs. Le diplôme de docteur resta le titre le plus prestigieux et les universités conservèrent le monopole de la sélection et de la formation des élites de la fonction publique dans les différents États allemands. Combinant travaux pratiques et cours magistraux, attirant à elles les éléments les plus doués de la société, les universités allemandes purent tout à la fois développer la recherche scientifique et assurer la formation de nouveaux chercheurs. Cornelia Koppetsch explique par cette bonne liaison entre recherche et enseignement que le centre de gravité de la recherche scientifique ait glissé progressivement de la France vers l'Allemagne au cours du XIX^e siècle.

Les lacunes du système universitaire français avaient été déjà signalées sous le second empire par de nombreux intellectuels et professeurs. C'est seulement après 1871 que les universités françaises commencèrent à mieux intégrer la recherche scientifique à leurs enseignements. La défaite face à l'Allemagne fit pencher la balance en faveur des partisans des réformes, regroupés dans la Société de l'Enseignement supérieur. En 1896, les facultés furent regroupées en universités et leurs professeurs suivirent désormais une carrière séparée de l'enseignement secondaire. Le titre de docteur fut davantage pris en considération pour les carrières et l'accent fut mis davantage sur la recherche. Des matières nouvelles, comme la psychologie, la géographie et la sociologie furent introduites dans les enseignements. La sociologie conquiert plus vite son indépendance par rapport à l'histoire qu'en Allemagne et devint une science-clé de la Sorbonne. En 1850, le Museum d'Histoire naturelle et le Collège de France étaient plus productifs que la Faculté des Sciences de Paris. En 1900, c'était l'inverse. Sans s'aligner complètement sur le modèle allemand, les universités françaises avaient donc su acclimater avec succès certains aspects du mode de fonctionnement de leurs homologues d'Outre-Rhin.

Il existe un point commun entre la France et l'Allemagne: le développement poussé des écoles d'ingénieurs. Plus tard venus à l'industrialisation, les deux pays ont développé un effort systématique de diffusion des connaissances techniques pour rattraper la Grande-Bretagne. Mais la ressemblance s'arrête là. En Allemagne, les écoles d'ingénieurs, nombreuses et longtemps accessibles sans l'abitur à partir des *Realschulen*, souffrirent tout au long du XIX^e siècle d'un prestige moins élevé que les universités, de même, du reste, que les ingénieurs par rapport aux autres professions libérales. La haute fonction publique allemande recruta presque exclusivement des juristes formés dans les universités. En France au contraire, les ingénieurs, d'un haut niveau de formation théorique, recrutés dans un petit nombre de grandes écoles, furent tôt perçus comme appartenant aux couches élevées de la société, au point que les écoles les plus prestigieuses satisfaisaient moins les besoins de recrutement de l'industrie que ceux de la haute administration. Devant les plaintes des industriels, de nouvelles écoles furent fondées à la fin du XIX^e siècle grâce à l'initiative privée (École supérieure de Physique et de Chimie de Paris en 1882, École supérieure d'Électricité en 1894) ou dans les facultés des sciences de plusieurs grandes villes de province.

Au total, quelles qu'aient été les réformes qui ont affecté les deux systèmes, ils sont restés toujours profondément différents et ont continué à évoluer assez loin l'un de l'autre en conservant beaucoup de leurs caractéristiques respectives initiales. Encore aujourd'hui, les différences entre les deux systèmes ne peuvent pas être comprises sans se référer à des héritages séculaires.

Michel HAU, Strasbourg